ACADÉMIE
DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Octobre 2021

Humanités, littérature et philosophie
Enseignement de spécialité en classe de première et de terminale

En classes de première et de terminale, les termes employés, « question d'interprétation » et « question de réflexion » ou « essai », ont vocation à indiquer un cadre intellectuel pour le travail de réflexion et d'écriture requis des élèves. Ils ne déterminent donc nullement un format d'exposition formellement arrêté et figé qui ramènerait l'enseignement et l'évaluation à un contrôle de conformité à un modèle arbitraire. La variété possible des formes prises par le traitement de la « question d'interprétation » et de la « question de réflexion » ou de l'« essai » s'éclaire par l'explicitation des attendus de l'exercice : **si la première question vise à vérifier les compétences de lecture d'un texte littéraire ou philosophique, la seconde permet la construction d'une authentique réflexion personnelle. La forme de ces exercices, les compétences et capacités à mettre en œuvre restent les mêmes en première et en terminale ; la progressivité des apprentissages sur les deux années du cycle terminal reposera donc sur les attendus, les exigences et les critères d'évaluation qui évolueront au cours du cycle.**

Pour la question d'interprétation :

On exerce et on valorise dans l'évaluation : la précision de la lecture du texte, l'attention portée à la langue et à son lexique, aux notions et à leur déclinaison, ainsi que le choix et la présentation des éléments de sens les plus décisifs. On apprécie également l'organisation d'un commentaire qui peut être concis en première, plus étoffé en terminale, mais qui doit être circonstancié, argumenté et en prise sur la lettre comme sur l'esprit du texte étudié.

L'évaluation attend donc d'une part :

- Une expression claire, dense et correcte ;
- Des analyses mises au service de l'interprétation défendue, **qui n'occultent pas un pan du texte en faisant parler la partie pour le tout, et qui puissent être étayées par des exemples probants.**

Ces deux critères constituent les attendus fondamentaux de l'exercice.

L'évaluation s'appuiera d'autre part :

- Sur les capacités à approfondir, à nuancer, voire à interpréter les termes du sujet : ce second ensemble permet de déterminer des éléments de valorisation.

Pour la question de réflexion ou l'essai :

On exerce et on valorise dans l'évaluation :

- L'attention portée à la question posée, son élucidation ;

- L'organisation d'une réponse qui peut être concise en première, plus développée en terminale, mais qui doit être précise, ordonnée, argumentée, et faire appel de manière pertinente aux **éléments les plus déterminants du texte** et, plus généralement, aux connaissances acquises pendant l'année. Toutefois, la mobilisation des savoirs ne doit pas être artificielle, l'exercice proposé n'étant nullement un prétexte à la simple restitution de connaissances.

Le texte n'est pas ici le seul objet à considérer – ce qui fait aussi la différence entre la question de réflexion ou l'essai et la question d'interprétation. Mais il ne doit pas pour autant être oublié. On valorisera la capacité de l'élève à articuler l'attention précise et l'intelligence du texte qu'il a sous les yeux, la **mobilisation des connaissances acquises pendant l'année** et sa capacité à poser et à articuler **son propre propos pour proposer une réflexion personnelle et distanciée.**

Les attentes formelles à adosser à la progressivité des apprentissages du cycle terminal :

- Une entrée en matière brève et efficace (et non pas une introduction canonique) ;

- Un développement organisé et progressif (on n'attendra pas 3 étapes) ;

- Une clôture explicite (mais, là encore, pas une conclusion canonique).

On n'attend donc pas des élèves qu'ils épousent et condensent la rhétorique canonique de la « dissertation », adossée à ses moments constitutifs – introduction, développement, transitions, conclusion. On tient compte de la variété possible des formes de discours recevables et valorisables, à partir du moment où ils actualisent les vertus intellectuelles et discursives requises.

Apparenté à la « question de réflexion », l'essai est un exercice d'argumentation ordonnée à la fois plus bref et plus libre que la dissertation. L'important est qu'il rende compte d'une pensée personnelle, progressive et ordonnée, appuyée sur des références et des exemples précis. Quelle qu'en soit la forme, elle permet aux candidats de développer leur réponse à la question posée sans se perdre en conjectures sur le sens de cette dernière. Cette pensée *en première personne* leur permet également de développer une réflexion adossée à ce que disent les œuvres et les textes et à ce qu'ils permettent de comprendre des réalités du monde. Le propos progresse librement, mais avec ordre, selon les contraintes logiques identifiées par son auteur.

« Essai, connu en français dès le 12° siècle, provient du bas latin exagium, la balance ; essayer dérive d'exagiare qui signifie peser. Au voisinage de ce terme on trouve examen : aiguille, languette sur le fléau de la balance, par suite, pesée examen, contrôle. Mais un autre sens d'examen désigne l'essaim d'abeilles, la nuée d'oiseaux. L'étymologie commune serait le verbe exigo, pousser dehors, chasser, puis exiger. Que de tentations si le sens nucléaire des mots d'aujourd'hui devait résulter de ce qu'ils ont signifié dans un passé lointain ! ***L'essai autant dire la pesée exigeante, l'examen attentif, mais aussi l'essaim verbal dont on libère l'essor****. »*

Jean Starobinski, « Peut-on définir l'essai ? », Cahiers pour un temps, n° 7, « Jean Starobinski », Paris, Éditions Centre Georges Pompidou, mars 1985

L'essai se distingue donc de la dissertation par :

- Sa brièveté.
- Le choix laissé à l'élève de définir le périmètre et l'orientation de sa réflexion.
- La souplesse dans l'organisation et la progression de la réflexion.
- La liberté dans la posture énonciative.
- La possibilité laissée à l'élève de recourir à des exemples très divers ainsi qu'à son expérience personnelle.

L'évaluation :

Les évaluations conduisant à des moyennes indiquées dans les bulletins scolaires pris en compte via le livret scolaire du lycée (LSL) se fondent sur les connaissances, les capacités et les compétences de la spécialité. Une telle démarche permet de renseigner le livret scolaire en totale cohérence avec la moyenne des évaluations trimestrielles. Les compétences et capacités évaluées de la spécialité (LSL):

- Comprendre, analyser et interpréter des œuvres, des textes et des idées
- Maîtriser des connaissances et une culture littéraire et philosophique
- Organiser sa pensée pour questionner et argumenter avec justesse et efficacité
- S'exprimer à l'écrit de manière correcte, claire et rigoureuse
- S'exprimer à l'oral de manière correcte, claire et rigoureuse

L'évaluation des questions ne se réfère à aucun barème fixé *a priori* et venant décomposer, partie par partie, la notation : la note n'est pas la somme des points attribués en fonction de tels ou tels éléments présents dans la copie ; elle correspond à une appréciation qui est toujours globale. **Les connaissances, capacités et compétences évaluées ne sont pas des éléments indépendants les uns des autres**, mais le reflet d'une démarche intellectuelle et personnelle unifiée. Une copie jugée très bonne ne peut être notée moins de 8/10, une copie jugée bonne moins de 7/10, assez bonne moins de 6/10, etc. Pour obtenir la note 10/10, une copie n'est pas tenue d'être « parfaite » : il suffit qu'elle représente ce qu'on peut attendre de mieux d'un élève pour un nombre d'heures de cours donné.

Ainsi que le rappelle le guide de l'évaluation, **il importe que le professeur diversifie les exercices proposés aux élèves**, pour fonder les moyennes, et, le cas échéant, la note de contrôle continu, sur une variété de travaux et des appréciations qui les éclairent.

Sont préconisées 3 notes d'écrit, dont au moins un devoir type examen, et 1 note d'oral par trimestre ou semestre dans chaque discipline ; la diversification et la régularité des exercices écrits et oraux, aussi brefs soient-ils afin de ne pas affecter le temps du cours, assurent la progressivité des apprentissages. On veillera à organiser des compositions en temps limité pour consolider la valeur certificative de la moyenne en première et assurer la préparation des élèves de terminale à l'épreuve finale.

Les écrits de type examen ne représenteront pas plus de 60% de la moyenne trimestrielle ou semestrielle. Les coefficients attribués à chaque note comptabilisée dans la moyenne pourront être ajustés au fil des trimestres ou semestres de façon à rendre compte des progrès réalisés dans l'acquisition des connaissances et le développement des capacités et compétences propres à la spécialité HLP et aux deux disciplines qui la portent.

Le professeur pourra s'appuyer sur les différents paliers ci-dessous, tant pour évaluer dans un cadre certificatif que pour tout exercice relevant d'une tâche interprétative ou réflexive. Voir « Questions d'évaluation : exercices et travaux en classe ; épreuve de spécialité du baccalauréat (philosophie) » : https://eduscol.education.fr/document/6084/download

	Interprétation	Réflexion
Ce qui est attendu :	Compréhension et élucidation du sens du texte proposé, étudié et éclairé, non pas dans son intégralité, mais dans certains de ses éléments les plus significatifs.	Attention portée à la question posée, à ce qui la justifie, en général mais toujours aussi au regard du texte étudié ; pertinence, cohérence, justification de la réponse apportée.
Ce qui est valorisé :	° Précision de la lecture ; attention portée à la langue, à son lexique, aux arguments ; ° Choix et présentation des éléments de sens du texte les plus décisifs ; ° Organisation d'une explication argumentée, en prise sur la lettre et sur l'esprit du texte.	° Attention portée à la question posée et à son élucidation ; ° Organisation d'une réponse précise, ordonnée, argumentée ; ° Élucidation des éléments les plus déterminants du texte et mobilisation (à bon escient) des connaissances acquises dans l'enseignement de spécialité.

Entre 0 et 1	Copie manifestement indigente : – inintelligible ; – non structurée ; – excessivement brève ; – marquant un refus manifeste de faire l'exercice.	
Entre 2 et 3	Copie intelligible mais qui ne répond aucunement aux critères : – propos excessivement vague ou restant sans rapport avec le texte ; – simple répétition, citation fragmentaire et sans ordre ; – lecture superficielle du texte, non attentive à la langue, à son lexique, aux arguments ; – incohérence et désordre du propos : argumentation lacunaire, voire obscure ; – expression mal maîtrisée aussi bien dans son lexique que dans sa syntaxe ; Propos qui aurait pu être rédigé au début de l'année, sans aucun cours de spécialité « Humanités, littérature, philosophie », ou connaissances acquises.	Copie intelligible mais qui ne répond aucunement aux critères : – propos excessivement vague sans rapport avec la question posée ; – juxtaposition d'exemples sommaires ou anecdotiques ; – accumulation désordonnée d'énoncés sans pertinence ; – récitation désordonnée de fragments de cours sans rapport avec le texte comme avec la question ; – argumentation lacunaire, voire obscure ; – expression mal maîtrisée aussi bien dans son lexique que dans sa syntaxe. Propos qui aurait pu être rédigé au début de l'année, sans aucun cours de spécialité « Humanités, littérature, philosophie », ou connaissances acquises.
Pas moins de 4	Copie témoignant de l'effort de répondre à la question, même si la réponse demeure maladroite et inaboutie : – attention portée à la question ; – effort pour se référer et analyser les éléments les plus décisifs du texte (eu égard à la question posée) ; – explication commençante de ce que	Copie témoignant de l'effort de répondre à la question, même si la réponse demeure maladroite et inaboutie : – attention portée à la question ; – effort d'interrogation de la question ; – effort d'appui sur le texte ; – formulation d'une réponse possible.

	soutient le texte ; – pas de contresens majeur sur le propos du texte et la démarche de l'auteur. La réponse est globalement construite et argumentée, à l'expression correcte.	La réponse est globalement construite et argumentée, à l'expression correcte.
Pas moins de 6	Si, en plus : – interrogation du texte avec un effort d'attention au détail du propos, de sa langue ; – interprétation explicitant les éléments les plus décisifs du texte ; – des arguments pertinents pour étayer l'interprétation ; – connaissances utilisées de manière pertinente pour développer le propos. La réponse est précise, ordonnée et argumentée ; l'expression est bien maîtrisée, aussi bien d'un point de vue lexical que syntaxique.	Si, en plus : – compréhension du sens de la question et interrogation engagée sur ce qui la justifie ; – des arguments pertinents pour justifier la réponse ; – appui sur des éléments déterminants du texte pour étayer le propos ; – mobilisation à bon escient de connaissances complémentaires permettant d'étayer et de développer le propos. La réponse est précise, ordonnée et argumentée ; l'expression est bien maîtrisée, aussi bien d'un point de vue lexical que syntaxique.
Pas moins de 7	Si, en plus : – effort d'interprétation témoignant d'un questionnement attentif aussi bien à la lettre qu'à l'esprit du texte ; – élucidation effective, même si elle reste partielle, de la question sur laquelle porte le texte – questionnement continu des notions du texte ; – mise au jour de nuances possibles d'interprétation ; – expression bien maîtrisée, nuancée et précise, aussi bien d'un point de vue lexical que syntaxique.	Si, en plus : – effort de questionnement de la question – effort pour structurer une réponse développée et cohérente ; – réponse suffisamment développée pour entrer, d'une manière ou d'une autre, en dialogue avec elle-même ; – recours de manière développée à des éléments précis de connaissance acquis en cours d'année. – expression bien maîtrisée, nuancée et précise, aussi bien d'un point de vue lexical que syntaxique.

Pas moins de 8 et, sans hésiter, à utiliser toute l'échelle de notes jusqu'à 10	Si, en plus : – attention soutenue aux élaborations conceptuelles et argumentatives du texte ; – effort de mettre au jour les implicites et les difficultés éventuelles du texte ; – situation de la position du texte relativement à la question travaillée et à ses enjeux ; – utilisation judicieuse et précision des connaissances acquises. La réponse est développée avec amplitude et justesse : l'ensemble du texte est examiné et bien situé dans un questionnement suivi et problématisé, associé à une culture précise et pertinemment utilisée.	Si, en plus : – questionnement continu et progressif cherchant à approfondir sa réponse ; – élaboration précise des arguments ; – élaboration d'une position en la situant par rapport à la position initiale du texte ; – utilisation judicieuse et précision des connaissances acquises. La réponse témoigne de la maîtrise des concepts utiles pour le sujet, d'une démarche de recherche comprenant le souci des enjeux de la question, et d'une culture précise et pertinemment utilisée.

Floriane TANGUY, IA-IPR de Philosophie (Académies de Dijon et besançon)

Joëlle DEMEMES, IA-IPR de Lettres (Académie de Dijon)

Jean-Luc BERTOLIN, IA-IPR de Lettres (Académie de Besançon)